

Guide pratique du parent
Camp de jour Les Fripouilles 2022



Les camps AES une division de GVL inc. en collaboration avec la Ville de Terrebonne, sont fiers de vous présenter les camps de jour Les Fripouilles pour la période estivale 2022. Nos activités s'adressent aux jeunes de 5 à 12 ans (maternelle 4 ans complétée).

Table des matières

Inscriptions.....	3
Renseignements généraux	7
Sécurité	12
Arrivées et départs.....	13



450 477-3003

Heures d'ouverture des bureaux

Lundi au vendredi

9 h à 17 h

À compter du 27 juin

6 h 30 à 18 h



infofrip@gvl-inc.com

La mission de l'entreprise est de toujours se distinguer en offrant un service de qualité. Nous offrons, pour les jeunes de 5 à 12 ans (*5 ans au 30 septembre, maternelle 4 ans complétée*), une multitude de jeux de façon à ce chaque enfant puisse vivre la programmation de camp de jour la plus riche et la plus complète qui soit, dans un environnement à la fois sécuritaire et stimulant. Un été formidable vous attend!

INSCRIPTIONS

Période d'inscriptions

Important : le camp de jour municipal Les Fripouilles est réservé exclusivement aux résidents de Terrebonne.

En ligne au www.gvl-inc.com (paiement par carte de crédit Visa, MasterCard ou débit Visa obligatoire) S'il vous est impossible de payer par carte de crédit, vous pourrez faire l'inscription en ligne le 6 ou le 7 avril seulement et vous devrez prendre un rendez-vous au 450 477-3003 pour venir payer en argent comptant ou par chèque au bureau avant le 12 avril . Si ce n'est pas fait, l'inscription sera annulée.	Lachenaie et La Plaine 6 avril à 19 h Terrebonne 7 avril à 19 h
Par téléphone au 450 477-3003.	Lachenaie et La Plaine 7 avril à 8 h 15 Terrebonne 8 avril à 8 h 15
Par téléphone au 450 477-3003. <i>*Envoyer une preuve de scolarité pour les maternelles 4 ans par courriel à l'adresse suivante : infofrip@gvl-inc.com avant de faire l'inscription.</i>	Clientèle 4 ans Tous les secteurs 4-5-6 avril 10 h à 17 h

Les places sont limitées. Le principe du premier arrivé premier servi sera appliqué.

Il est fortement recommandé de mettre à jour votre dossier sur notre site internet ou de le créer si vous n'en avez pas avant le début des inscriptions. N'hésitez pas à consulter le tutoriel d'inscription sur notre site internet.

Il est essentiel lors de l'inscription, d'avoir en main le numéro de la carte d'Accès Terrebonne de l'enfant et du parent payeur. **Les inscriptions effectuées avec une carte expirée ou non valide pourraient être annulées après vérification au début juin.** Pour tous les détails sur la Carte Accès Terrebonne, rendez-vous directement sur le site de la Ville de Terrebonne au <https://www.ville.terrebonne.qc.ca/carte-acces-terrebonne>

Important : Si vous devez faire un ajout de semaine ou de service de garde une fois l'inscription complétée ou vous inscrire sur la liste d'attente, vous devez absolument communiquer avec nous au 450 477-3003, car il vous sera impossible de le faire en ligne.

Modalités de paiement

<p>Carte de crédit Visa, MasterCard ou débit Visa</p>	<p>Il est possible de faire 3 versements.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} versement : en date de l'inscription • 2^e versement : 6 mai • 3^e versement : 2 juin <p>Veillez prendre note qu'il y a des frais de 20 \$ pour les paiements récurrents par carte de crédit refusés.</p>
<p>Chèques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire les chèques au nom de GVL inc. ➤ Indiquer le nom de l'enfant ainsi que le site de fréquentation au verso du chèque. 	<p>Il est possible de faire 3 versements.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} versement : en date de l'inscription • 2^e versement : 6 mai • 3^e versement : 2 juin <ul style="list-style-type: none"> ➤ Veillez prendre note qu'il y a des frais de 20 \$ pour les chèques sans provision. ➤ Les chèques raturés ou initialés ne seront pas acceptés. ➤ AUCUN chèque ne sera accepté après le 2 juin.
<p>Argent comptant (pas de débit)</p>	<p>À notre bureau seulement. Aucun paiement ne sera accepté dans les sites d'animation.</p>

Prix

Camps		Prix jusqu'au 20 avril	Prix à partir du 21 avril
Semaine 1 (4 jours)	1 ^{er} enfant	40,39 \$	44,88 \$
	2 ^e enfant	36,35 \$	40,39 \$
	3 ^e enfant	32,31 \$	35,90 \$
	4 ^e enfant	Gratuit	Gratuit
Semaine 2 à 7	1 ^{er} enfant	50,49 \$	56,10 \$
	2 ^e enfant	45,44 \$	50,49 \$
	3 ^e enfant	40,39 \$	44,88 \$
	4 ^e enfant	Gratuit	Gratuit
 Service de garde			
Semaine 1 (4 jours)	1 ^{er} enfant	23,50 \$	26,11 \$
	2 ^e enfant	21,15 \$	23,50 \$
	3 ^e enfant	18,80 \$	20,88 \$
	4 ^e enfant	Gratuit	Gratuit
Semaine 2 à 7	1 ^{er} enfant	29,38 \$	32,64 \$
	2 ^e enfant	26,44 \$	29,38 \$
	3 ^e enfant	23,50 \$	26,11 \$
	4 ^e enfant	Gratuit	Gratuit
Sorties	Par enfant	30,00 \$	30,00 \$

Politique d'annulation et de remboursement

Toute demande d'annulation et/ou remboursement doit être faite par courriel à l'adresse suivante : remboursements@gvl-inc.com.

- Aucun remboursement ne sera effectué sauf pour une raison médicale. La demande devra être faite par écrit le plus rapidement possible, accompagnée d'une copie du certificat médical dûment signé par un médecin. Le client sera remboursé pour la fraction équivalente à la durée non réalisée moins une retenue de 10 % pour les frais administratifs. Il est également possible d'avoir un crédit pour l'an prochain. Nous n'accordons aucun remboursement pour des semaines antérieures aux demandes d'annulation ou de remboursement.

Reçu d'impôt

Il est nécessaire d'avoir avec vous le numéro d'assurance social du parent bénéficiaire du relevé 24 (émis en janvier 2023). Si vous choisissez de ne pas inscrire votre NAS, aucun relevé 24 ne sera émis.

Pour tout changement relatif à votre relevé 24, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : releves@gvl-inc.com

Important

- La date limite des inscriptions au camp est le **27 mai**. Il sera possible de faire l'ajout du service de garde jusqu'au mercredi de la semaine précédente à 16 h en appelant au 450 477-3003.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Horaire et sites

Les camps débutent le 27 juin et se terminent le 12 août. Veuillez prendre note que les camps seront fermés le 1^{er} juillet.

Horaire de la journée d'activité

9 h à 16 h

Horaire du service de garde :

7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

* Secteur de La Plaine de 6 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h 15

* Secteur Lachenaie (école l'Arc-en-ciel et des Pionniers) ouverture 6 h 30

* Secteur Terrebonne (école de l'Étincelle) ouverture 6 h 30

Sites du secteur Lachenaie

École l'Arc-en-ciel
273, rue Pierre-Laporte

École Bernard-Corbin*
1747, rue Rochon

École des Pionniers
1241, avenue de la Croisée

École des Rives*
400, montée Dumais

Sites du secteur Terrebonne

Centre communautaire Angora
4125, d'Argenson

École Esther Blondin
905, rue Vaillant

École de l'Étincelle
2225, boul. des Seigneurs

Centre Communautaire Marie-Victorin
460, rue Neuilly

École Saint-Louis
539, rue Saint-Sacrement

Pavillon André-Guérard
3425, Place Camus

École des Explorateurs*
1185, boulevard des Plateaux

Sites du secteur La Plaine

École de l'Odysée *

2201, rue de la Jonquille

École du Boisé

5800, rue Rodrigue

École du Geai-Bleu

7101, rue Rodrigue

* Groupes ouverts aux enfants ayant complété le programme-cycle de maternelle 4 ans (avec une preuve de scolarité).

* À noter que les sites d'animation pourraient changer advenant des contraintes d'accès hors de notre contrôle (ex. travaux majeurs ou imprévus dans une école ou un centre communautaire).

Communication aux parents

Lors de l'inscription, il est important de nous fournir une adresse courriel valide, car toute la correspondance se fera par courriel. Chaque jeudi, nous vous ferons parvenir le Frip info pour la semaine à venir.

Vous trouverez toute l'information relative à votre camp, le matériel à mettre dans le sac à dos, les thèmes de la semaine ainsi que les coordonnées pour nous joindre.

Âge requis et ratios

Les camps sont offerts aux enfants de 5 à 12 ans (*dois avoir 5 ans au 30 septembre 2022*).

Ratios réguliers :

4 ans : 1 animateur pour 8 enfants

5-6 ans : 1 animateur pour 10 enfants

7-8 ans : 1 animateur pour 12 enfants

9-12 ans : 1 animateur pour 15 enfants

Au besoin les ratios seront ajustés en fonction des recommandations qui nous seront communiquées directement par le gouvernement et la santé publique.

Programme Plus

Le programme Plus s'adresse aux 15 enfants les plus âgés du site d'animation. Des activités et des projets sont organisés spécifiquement pour cette clientèle en fonction des contraintes imposées par la direction de la santé publique.

Effets personnels

Au camp, nous jouons, nous courons, nous dansons et nous nous amusons. Il se peut que les vêtements de vos enfants se salissent. Tentez de les habiller en conséquence. Il est important d'identifier les vêtements et objets appartenant à votre enfant. Une table pour les objets perdus sera installée à chaque site d'animation. Pensez à y jeter un coup d'œil lorsque vous venez chercher votre enfant. Les camps se dégagent de toute responsabilité en cas de bris ou perte. Il sera possible de récupérer ceux-ci jusqu'à la dernière journée de camp. Ensuite les objets non réclamés seront remis à un organisme.

SAC À DOS



-  Souliers de course fermés
-  Maillot de bain
-  Serviette de plage
-  Casquette ou chapeau
-  Crème solaire
-  Bouteille d'eau
-  Vêtements de rechange (au besoin)
-  Souliers d'eau (sauf pour l'école des Pionniers)

BOÎTE À LUNCH



-  2 collations
-  Lunch froid (qui n'a pas besoin d'être réchauffé)
-  Ice pack

NE PAS APPORTER



-  Jouets de la maison
-  Toutou
-  Jeux électroniques
-  Noix et arachides
Merci d'éviter les aliments qui contiennent des traces.

Formation des employés

Nous offrons une formation complète dans laquelle nos employés apprennent, entre autres :

- les responsabilités de l'animateur;
- les besoins et les caractéristiques de l'enfant;
- les techniques d'animation;
- les jeux coopératifs et grands jeux;
- les risques et la discipline;
- la communication et le travail d'équipe.

À cela s'ajoute une formation obligatoire en premiers soins afin d'offrir à votre enfant un encadrement et un environnement sécuritaires ainsi qu'une formation COVID.

Code de vie

Veillez lire le code de vie avec votre enfant avant le début des camps.

Comportements souhaités de la part de l'enfant

- Je respecte les mesures sanitaires mises en place en raison de la pandémie COVID-19 afin d'assurer la santé et la sécurité de tous ;
- Je respecte les règlements mis en place ainsi que les limites permises sur le site ;
- J'utilise un langage respectueux sans dire de paroles blessantes, provocantes, sans prononcer de jurons ou sans utiliser la menace ;
- J'adopte des comportements respectueux, non violents, non dangereux et qui vont à l'encontre de l'intimidation envers les participants et les animateurs ;
- Je prends soin du matériel et des installations mis à ma disposition en prenant soin de ne pas poser de gestes de vandalisme ;
- Je respecte le bien d'autrui sans voler ni emprunter sans permission ;
- Je participe activement aux activités.

Qu'arrive-t-il si les comportements souhaités ne sont pas respectés?

BILLET JAUNE	BILLET ORANGE	BILLET ROUGE
L'animateur doit intervenir régulièrement auprès d'un enfant parce qu'il ne respecte pas un ou plusieurs des comportements souhaités.	Il n'y a pas d'amélioration au niveau du ou des comportements souhaités.	Il n'y a pas d'amélioration à la suite des suivis au niveau des comportements souhaités ou le comportement de l'enfant est porté sur la violence, l'intimidation, le racisme ou tout autre manquement grave. La direction se réserve le droit de suspendre ou d'expulser immédiatement et sans préavis un enfant qui nuit au bon déroulement des activités, qui adopte un comportement allant à l'encontre du code de vie ou qui ne respecte pas les mesures sanitaires. Dans ce cas, la direction exigera à la famille de venir chercher l'enfant sur-le-champ.

Prenez note que le savoir-être et le respect restent une priorité pour nous. De ce fait, toutes plaintes ou insatisfactions de la part des parents devront être adressées à l'administration directement au 450 477-3003. Tout abus envers notre personnel sera passible de l'expulsion de votre enfant, et ce, sans aucun préavis.

SÉCURITÉ

Médicaments, EpiPen et incidents

Médicaments

Si votre enfant doit prendre un médicament lors de son séjour au camp, vous devrez remplir le formulaire d'autorisation et remettre ce médicament au responsable lors de sa première journée. Ce formulaire donne droit à l'animateur ou au responsable d'administrer ou de superviser la prise du médicament. Veuillez aviser le responsable de tout changement au cours de l'été.



Incident mineur

Pour tout incident mineur survenant au camp, un rapport d'accident sera dûment rempli et les soins nécessaires seront prodigués.

La situation vous sera communiquée lorsque vous viendrez chercher votre enfant en fin de journée ou durant la journée par appel téléphonique si nécessaire.



EpiPen

Si vous indiquez sur la fiche santé de votre enfant que celui-ci a un auto-injecteur (EpiPen), vous devrez remplir le formulaire d'autorisation lors de sa première journée. Votre enfant devra porter son auto-injecteur sur lui en tout temps, et ce, durant tout l'été. Nous demandons le port d'un étui portatif (sac banane).



Incident majeur

Le personnel du camp prodiguera les premiers soins nécessaires. Nous vous informerons sur-le-champ (vous ou votre contact en cas d'urgence). Si nécessaire, votre enfant sera conduit à l'hôpital.

Une fois rejoint, le parent ou la personne-ressource devra prendre la relève, et ce, le plus rapidement possible.

Les coûts de transport en ambulance et les soins de santé sont aux frais du parent.



ARRIVÉES ET DÉPARTS

Vous recevrez par courriel quelques jours avant le début des camps, un code QR pour chaque enfant. Ce code servira à valider votre identité lorsque vous viendrez chercher votre enfant. Ainsi, vous devrez présenter le code à l'animateur de l'accueil lors du départ du camp. Il est donc très important de remettre le code QR à chaque personne autorisée à venir chercher l'enfant.



Absences

L'animateur ne communique pas avec les parents pour les absences qui sont constatées en début de journée et ceux-ci ne sont pas tenus de nous aviser sauf si l'enfant est marcheur à l'adresse suivante : campsaes@gvl-inc.com

Pénalités

Veillez prendre note que si vous venez chercher votre enfant après 18 h ou 18 h15 (pour le secteur La Plaine) une amende de 5 \$ par tranche de 15 minutes de retard par enfant, vous sera chargée. Ce montant doit être payé en argent comptant à l'animateur sur place.

Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, il est très important de respecter les heures de camp soit de 9 h à 16 h. Dès que votre enfant arrivera avant 8 h 45 ou quittera après 16 h 15, un courriel sera automatiquement envoyé au bureau administratif et des frais de service de garde (32,64 \$ pour la semaine) vous seront facturés.

Enfants marcheurs

Si votre enfant a l'autorisation de quitter seul, à pied ou à bicyclette, vous devrez signer le formulaire dès votre arrivée lors de sa première journée au camp.

Veuillez s'il vous plaît nous aviser des retards et/ou absences de votre enfant marcheur, puisque le camp de jour se dégage de toute responsabilité entre le lieu de résidence et le camp.

Sorties

Dates	Lieux	Coûts	Fin des inscriptions
Semaine du 4 juillet (date à confirmer selon le secteur)	Funtropolis	30,00 \$	22 juin à midi
Semaine du 11 juillet (date à confirmer selon le secteur)	Complexe Atlantide	30,00 \$	29 juin à midi
Semaine du 18 juillet (date à confirmer selon le secteur)	Sommets Saint-Sauveur	30,00 \$	6 juillet à midi
Semaine du 25 juillet (date à confirmer selon le secteur)	45 Degrés Nord	30,00 \$	13 juillet à midi
Semaine du 1^{er} août (date à confirmer selon le secteur)	Centre des sciences / Imax	30,00 \$	20 juillet à midi

*Veuillez prendre note que les sorties pourraient être annulées ou modifiées en fonction des contraintes imposées par la direction de la santé publique.